



HK 52367

Aurillac le 1^{er} août 1928.

A Monsieur le Prefet du Cantal.

Monsieur,

Comme suite à l'invitation qui nous est faite par la Compagnie des chemins de fer d'Orléans, en vue d'aller à Londres du 7 au 10 août à titre de membre de la mission d'études pour la vente de nos fromages, nous avons l'honneur de solliciter la délivrance d'un passeport pour M. Jéhy Andrieu de notre maison.

Dans l'attente que vous voudrez bien accueillir favorablement notre demande, nous vous présentons Monsieur le Prefet l'assurance de nos sentiments dévoués.

Pour MAIGNE & ANDRIEU

L'Un d'eux,

Jéhy Andrieu

No 50
le 1/8/28
le 8 mai 1883

Maigne & Andrieu fromages en gros
5 Rue de la Gare à Aurillac.

Il est transmis avec un favorable
Mr. Andrew se rend en Angleterre
pour son commerce

AURILLAC 1^{er} OCT 1928

